

VACANCES – ETE 2020

Demande d'inscription a l'Accueil de Loisirs* des Grandes Vacances – CHEVILLY -

Date limite d'inscription le 12 Juin 2020

Nom du responsable légal :

1^{er} enfant : Nom Prénom : Né(e) le :

2^{ème} enfant : Nom Prénom : Né(e) le :

3^{ème} enfant : Nom Prénom : Né(e) le :

Adresse complète:
 Tél :

Adresse mail :

N° allocataire CAF : (7 chiffres + 1 lettre) **QF** :
 (à renseigner OBLIGATOIREMENT) (Le QF de référence est celui de Janvier 2020 - Justificatif à fournir obligatoirement)

Avez-vous rempli pour l'année scolaire 2019 / 2020 une fiche de renseignements sanitaires ? oui ☐ non ☐
 (Si non, merci d'en remplir une par enfant. Imprimé disponible sur le centre ou au bureau de Cigales et Grillons....)

Cocher la période si elle vous intéresse

JUILLET ☐ Du 6 au 10 Juillet 2020 5 jrs Heure d'arrivée :h.... Heure de départ :h....
☐ Lundi 13 Juillet 2020 1 jrs Heure d'arrivée :h.... Heure de départ :h....
☐ Du 15 au 17 Juillet 2020 3 jrs Heure d'arrivée :h.... Heure de départ :h....
☐ Du 20 au 24 Juillet 2020 5 jrs Heure d'arrivée :h.... Heure de départ :h....
☐ Du 27 au 31 Juillet 2020 5 jrs Heure d'arrivée :h.... Heure de départ :h....

AOUT ☒ Du 3 au 7 Août 2020 FERME
☒ Du 10 au 14 Août 2020 FERME
☐ Du 17 au 21 Août 2020 5 jrs Heure d'arrivée :h.... Heure de départ :h....
☐ Du 24 au 28 Août 2020 5 jrs Heure d'arrivée :h.... Heure de départ :h....
☐ Lundi 31 Août 2020 1 jrs Heure d'arrivée :h.... Heure de départ :h....

Ouverture sous
réserve de 10
inscrits minimum
à la date limite
d'inscription

QF (Fournir le justificatif)	Taux d'effort	Tarif Obtenu	Nbre de jours	Nbre d'enfant	Montant du paiement à joindre
.....	X 1,5 %	Mini : 3,915 € Maxi : 18,00 €			

Choisissez votre mode de règlement :

- ☐ Par chèque (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant ainsi que le lieu d'accueil)
☐ Par chèque ANCV ou CESH préfinancés
☐ Par carte bancaire :

Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte bancaire merci de nous contacter au 02.38.42.15.15

A Le Signature :



Les enfants âgés de 3 à 13 ans demeurant sur la commune de Chevilly.

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription à l'ALSH est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.

Pour les personnes ne résidant pas sur la commune, merci de vous adresser directement à l'association « Cigales et Grillons ».

Lieux :

Accueil de Loisirs 8 rue du Stade 45520 CHEVILLY Tél : 02.38.80.11.14	Salle supplémentaire Si besoin selon effectif 60 rue de Paris 45520 CHEVILLY
---	--

Jours et Horaires d'accueil :

L'Accueil de Loisirs est ouvert chaque jour des vacances scolaires (sauf jour férié).

De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil et de départ échelonné de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 18h30.

NB : horaire journée avec repas

Restauration :

Le déjeuner est inclus et un goûter sera distribué aux enfants en fin d'après-midi.

Conditions d'inscription et modalités de règlement :

- Les inscriptions peuvent se faire auprès de « Cigales et Grillons », de la direction de l'accueil de Loisirs ou sur l'accueil péri scolaire. Une fois effectuées, les inscriptions ne pourront plus être modifiées.

Les dossiers d'inscriptions peuvent également être téléchargés sur notre site Internet www.cigalesetgrillons.com.

- **La date limite d'inscription est fixée au 12 Juin 2020.** Toute inscription arrivant après cette date se fera sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement. Aucun enfant non inscrit au préalable ne devra être déposé sur l'Accueil de Loisirs.

- Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.

- Les inscriptions se font à la semaine (sauf jour férié) mais doivent être communiquées avant la date limite d'inscription.

Les tarifs : (le coût est déterminé selon votre QF et un taux d'effort)

TARIF 2019-2020	Taux d'effort	Plafond minimum	Plafond maximum
Vacances journée	1,5 %	3,915 €	18,00 €

Attention en cas de non présentation des justificatifs nécessaires à l'établissement du QF (période de référence Janvier 2020), le tarif appliqué sera le tarif maximum.

Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre à la direction de l'accueil de Loisirs ou au bureau de l'association « Cigales et Grillons ». Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

Mode de règlement possible et facilité de paiement :

☐ Par chèques (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos du chèque nom et prénom de l'enfant)

☐ Par carte bancaire

☐ Par chèques Vacances ANCV ☐ Par TICKETS CESU

Vous avez la possibilité de joindre plusieurs chèques (1 pour chaque mois) et de nous demander un encaissement le mois échu.

En cas de difficultés financières le CCAS de la commune est à votre disposition pour étudier toute situation particulière

Annulation ou modification :

- Pour raisons médicales : les journées d'absences donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes (absence sur la journée entière + présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs).

- Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.

- En cas d'annulation due à des événements à caractère exceptionnels (grève, attentats, conditions climatiques, interdiction d'ouverture), l'association Cigales et Grillons se réserve le droit de retenir une somme forfaitaire par enfant.

* Cette action est soutenue financièrement par la Caisse d'Allocation Familiale du Loiret